INTER 87

F.S.U.

POUR LES RETRAITES, TOUS DANS L'ACTION

LE 23 SEPTEMBRE 2010!

« Jouons collectif »

Nous avons été plus de 2,5 millions le 7 septembre, plus de 50 000 en Limousin ! Contraints de feindre l'ouverture, Sarkozy et sa majorité n'ont pas encore renoncé à leur projet.

Travailler plus longtemps pour gagner moins !
Parce qu'on prétend allonger sans cesse la durée des cotisations alors que la réalité des carrières et du travail va dans l'autre sens, le seul résultat ne peut être que la baisse des pensions ! Parce que le passage à 62 ans de l'âge légal et surtout son corollaire le passage à 67 ans de l'âge ouvrant droit au taux plein aura pour conséquences d'amplifier le système de décotes. A 62 ans certains d'entre nous verraient leur pension diminuer de 14% de ce seul fait.

« On vit plus longtemps: on doit travailler plus longtemps » ? La négation de tout le progrès humain.
Depuis des siècles l'allongement de la durée de vie s'accompagne de la réduction du temps de travail et de l'augmentation du temps pour soi ; au nom de quoi devrait-on inverser cette tendance? Il n'y a pas de catastrophe démographique ; en revanche se pose la question des richesses produites et de leur répartition.

Fonctionnaires : ça va saigner !
Au nom de la crise financière, tous les gouvernements au lieu de remettre en cause leur politique s'acharnent à imposer des plans d'austérité dont les salariés et les retraités font aujourd'hui les frais. Parmi les premiers visés, les personnels de la Fonction publique. Après les non remplacements des départs à la retraite, le temps est venu de baisser leurs salaires. Le gel du point d'indice est programmé pour les 3 prochaines années. L''augmentation des cotisations du projet de réforme des retraites représenterait en 2020 **une journée de salaire par mois en moins!**

Et les modalités concernant les mères de trois enfants (maintenues en 2003 grâce à nos mobilisations) seraient supprimées à court terme.

Mais beaucoup le comprennent aujourd'hui : ensemble, nous pouvons faire reculer le gouvernement.

Nous nous adressons solennellement à toutes celles et ceux qui n'ont pas encore participé au mouvement. De votre engagement dépend l'amplification du mouvement et le maintien de nos retraites.
Il faut jouer COLLECTIF !

Exigeons le retrait du projet de réforme. Le financement durable des retraites par répartition est possible.

Jeudi 23 septembre à Limoges:
Avec la Fsu à 8h30 :café blocage place d'Aine
Puis à 10 heures Place de la République

Si le gouvernement ne cède pas, il faut envisager la reconduite du mouvement après le 23 septembre
Nous avons pu compter sur nos aînés pour obtenir des acquis sociaux à nous de nous battre pour les garder.

Un projet brutal et injuste

Décalage de deux ans des âges de la retraite : 62 ans à partir de 2018 ! Mesure transitoire (régime général et FP catégories sédentaires)

Double peine : le relèvement de l'âge d'une retraite sans décote induit une réduction du taux de pension : jusqu'à -14% pour un départ à 62 ans.

Une journée de salaire confisquée par mois : augmentation des retenues pour pension prélevées sur les traitements bruts des fonctionnaires de 7,85% (2010) à 10,55% (en 2020) : une baisse des traitements nets et une économie pour l'Etat… qui annonce le gel de sa contribution à son niveau de 2008.

Mères de 3 enfants : la fin d'un droit …sans qu'aucune autre possibilité de départ anticipé en retraite ne soit créée. Pour celles qui conserveront le droit théorique (15 ans de service en 2012 et 3 enfants fin 2011), les conditions de calcul de la pension deviennent dissuasives pour toute demande au-delà du 31 décembre 2010. Exception pour les plus proches de la retraite (moins de 5 ans des 62 ou 57 ans)

Minimum garanti : restriction drastique de l'accès ; même les pauvres doivent payer ! Application dès la publication de la loi ! *«Sinon, la décote ne sert à rien»* (Eric Woerth)

Pénibilité ? Secteur privé, seulement un traitement de l'invalidité (30 000 départs sur 800 000). Régression des droits pour les catégories actives de la Fonction publique. Les députés UMP votent en commission la fin de la CPA (cessation progressive d'activité).

Rien sur :

• la prise en compte des années d'étude et de formation, de galère avant l'accès à l'emploi.
• Sur les bonifications pour enfants supprimées dans la Fonction publique pour les enfants nés après 2004 et mises sous conditions avant ?
Sur la situation des « poly-pensionnés » ?**... Seulement des rapports ! Qui paye ?**

• ***Salariés et retraités* : 20,2 Milliards d'euro** (en 2020) du fait des mesures sur les bornes d'âge + 4,9 Milliards pour les fonctionnaires

• ***Les «plus hauts revenus et les capitaux»* : 4,6 milliards d'euro** (à peine 10% des besoins de financement).

D'autres choix sont possibles pour les retraites !

Tous ensemble, plus nombreux dans l'action grève et manifestations le 23 septembre !

Soyez solidaires Rejoignez la FSU :

Nom :……..Prénom :……..
Adresse : ……..
Collectivité ou établissement : ……
Je souhaite adhérer* à la FSU : à retourner Inter 87 FSU, 44 rue Rhin et Danube 87 280 Limoges.

*** la cotisation est égale à 0,75% du traitement net. Les 2/3 de son montant sont déductible de l'impôt.**